

Les jeunes Normands plus souvent en union libre

En 2016, 72 % des couples cohabitants en Normandie sont mariés, 21 % vivent en union libre et 7 % ont contracté un Pacs. Les jeunes Normands de moins de 30 ans se tournent davantage vers l'union libre qu'au niveau national. Quel que soit le niveau de diplôme, les couples se marient moins dans la région, mais les plus diplômés recourent plus souvent au Pacs. Plus les familles sont nombreuses, plus le mariage est fréquent. La prégnance du mariage est plus marquée dans la Manche et dans l'Orne, ce dernier département comptant sensiblement moins de pacsés.

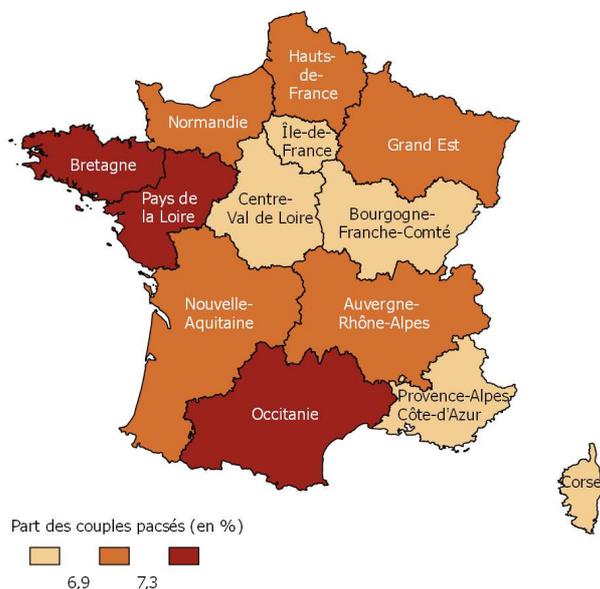
Khalid Jerrari, Caroline Poupet (Insee)

En 2016, la nature des unions des couples cohabitants, en Normandie, suit la tendance nationale : 72 % sont mariés, 21 % en union libre et 7 % ont contracté un pacte civil de solidarité (Pacs). Toutefois, la Normandie est une des régions où les couples se marient le moins.

Ainsi, elle se place au 10^e rang sur les 13 régions métropolitaines pour la part de couples mariés, devant l'Île-de-France et derrière la Nouvelle-Aquitaine.

1 La Normandie, dans la moyenne des régions pour la part des couples pacsés

Part des Pacs parmi les unions des couples cohabitants selon la région



En revanche, la part des couples en union libre place la région au 5^e rang, la Corse arrivant en tête.

Enfin, pour la part des couples pacsés, la région se positionne à un niveau intermédiaire (6^e rang), alors que la Bretagne occupe la première place (*figure 1*).

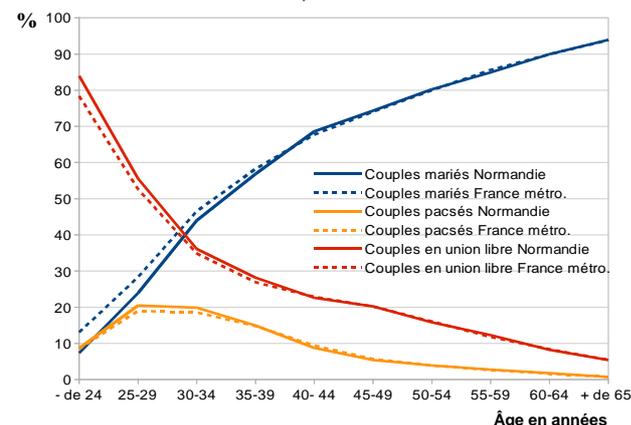
L'union libre plus fréquente avant 30 ans

Les Normands de moins de 30 ans se tournent davantage vers l'union libre et moins vers le mariage qu'au niveau national (*figure 2*). Avec plus de 80 % des couples formés avant 25 ans, c'est l'union la plus fréquente.

Après 30 ans, le mariage est plus courant. D'ailleurs, en Normandie comme en France, plus les couples sont âgés, plus ils sont mariés.

2 À partir de 30 ans, les couples sont plus souvent mariés

Part des différents types d'union selon la tranche d'âge en Normandie et en France métropolitaine



À l'inverse, la part des unions libres décroît avec l'âge. Le recours au Pacs est peu fréquent et concerne essentiellement les jeunes, en début de vie commune, avec un pic de 25 à 34 ans.

3 Un recours au Pacs plus fréquent pour les diplômés du bac ou supérieur

Répartition des couples selon le type d'union et le diplôme en Normandie et France métropolitaine

	Normandie		France métropolitaine	
	Diplôme inférieur au bac et sans diplôme	Diplôme bac ou supérieur	Diplôme inférieur au bac et sans diplôme	Diplôme bac ou supérieur
Couples mariés	77,2	64,8	78,4	66,4
Couples pacsés	3,3	12,3	3,4	11,0
Couples en union libre	19,5	23,0	18,2	22,7
Ensemble	100	100	100	100

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus vivant en couple cohabitant

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2016

Quel que soit le niveau de diplôme, les couples normands moins souvent mariés qu'au niveau national

Quel que soit le niveau de diplôme, le mariage reste l'union la plus fréquente en Normandie. Elle est cependant moins courante qu'au niveau national (figure 3).

Les titulaires d'au moins un bac se marient moins. Ils vivent plus souvent en union libre et ont nettement plus recours au Pacs. En revanche, les moins diplômés (inférieur au bac) sollicitent peu ce type d'union, privilégiant le mariage et l'union libre.

En Normandie comme en France métropolitaine, les agriculteurs sont ceux qui se marient le plus. Près de neuf agriculteurs sur dix en couple sont mariés. Les cadres et les professions intermédiaires ont plus souvent recours au Pacs que les autres (un sur dix). Les employés, les ouvriers et les inactifs se tournent plus souvent vers l'union libre (près d'un sur quatre).

Le mariage plus fréquent parmi les couples de familles nombreuses

Parmi les couples vivant avec au moins un enfant mineur, plus les familles sont nombreuses, plus les mariages sont fréquents : la moitié des couples vivant avec un seul enfant sont mariés contre près des trois quarts de ceux avec trois enfants ou plus. À l'inverse, plus le nombre d'enfants est élevé, plus l'usage du Pacs diminue (passant de 16 % à 5 %) ainsi que de l'union libre (passant de 36 % à 23 %).

79 % des couples vivant sans enfant sont mariés, 4 % sont pacsés et 17 % vivent en union libre. Mais cet ensemble recouvre plusieurs catégories très distinctes ; il s'agit soit de jeunes couples sans enfant, soit de couples plus âgés sans enfant ou enfin de couples dont les enfants ont quitté le domicile familial.

De par un effet d'âge, pour la première catégorie, l'union libre est très prégnante alors que, pour la dernière, le mariage est largement majoritaire.

Moins de Pacs et plus de mariages dans l'Orne

Les couples s'orientent davantage vers le mariage dans l'Orne et la Manche. Les mariés y représentent près de trois couples sur quatre (figure 4). Dans ces départements, la part des 50 ans ou plus, davantage mariés, est plus importante. Mais la structure sociodémographique ne permet pas d'expliquer en totalité ce résultat ; il existe également une inclination plus forte pour le mariage dans ces deux territoires plus ruraux.

L'Orne se caractérise également par une fréquence nettement moindre du Pacs : 5,5 % des couples de ce département sont pacsés, contre environ 7 % dans l'ensemble des départements normands. Alors que, pour la Manche, c'est plutôt l'union libre qui est en retrait (18,7 % contre 20,9 % en moyenne régionale).

4 D'avantage de mariages dans l'Orne et la Manche

Répartition des couples selon le type d'union dans les départements de la Normandie (en %)

Départements	Marié	Pacsé	Union libre
Calvados	71,7	7,0	21,3
Eure	70,8	7,1	22,1
Manche	73,8	7,4	18,7
Orne	75,1	5,5	19,4
Seine-Maritime	71,2	7,3	21,5
Normandie	72,0	7,0	20,9

Champ : Normandie, personnes de 15 ans ou plus vivant en couple cohabitant

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2016

Sources

Les résultats sont issus de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2016, qui inclut une question sur la vie de couple « Vivez-vous en couple » avec deux réponses possibles (oui, non) et une question sur la situation conjugale, avec six réponses possibles : marié(e), pacsé(e), en concubinage ou union libre, veuf(ve), divorcé(e), célibataire.

Définitions

Un **couple cohabitant** est constitué de deux personnes en couple qui résident dans le même logement.

Le **Pacs** ou pacte civil de solidarité est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999.

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalano

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02.35.52.49.17

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com
ISSN : 2493-7339
©Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Buisson G., « Le recensement de la population évolue : de l'état matrimonial légal à la situation conjugale de fait », *Insee Analyses* n° 35, octobre 2017.
- Robert-Bobée I., Vallès V. « Les Pacs à l'ouest, les mariages à l'est : une répartition des types d'unions différente selon les territoires » ; *Insee Première* n° 1682, janvier 2018.
- Lassage T. « 25-34 ans : c'est là que ça se pacse » ; *Insee Flash PACA* n°50, janvier 2018.

